

*La force de tous
les agents de la DGFIP*



Section du CANTAL

Aurillac le 27/03/2018

**Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale
Du 27 mars 2018
Solidaires Finances Publiques**

Représentants de l'administration

M. MORICEAU (DDFIP), Président
M. JOUVE (DDFIP)
M. BONHOURE (DDCSPP)

Représentants du personnel

Mme LAROUSSINIE - S.F.P.(Titulaire)
Mme MAYADE – S.F.P. (Titulaire)
Mme FRIAIA - C.G.T. (Titulaire)
Mme BOURGADE – F.O.(Titulaire)
M. BASTIEN – F.O. (Titulaire)
M DEJOU – F.O. (Suppléant)

Délégation Départementale de l'Action Sociale

Mme BENOIT, Déléguée départementale
Mme MAILLOT, Médecin de prévention

Correspondants sociaux

Mme MIALOU, (DDFIP)
Mme FELGINES, (SRPE)

Mme PUECH, Vice-Présidente de l'amicale des retraités.

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30. Mme BENOIT assure le secrétariat, et Mme FRIAIA (CGT) le secrétariat adjoint.

1) Approbation du PV du 17 octobre 2017

Sans observations, il est approuvé à l'unanimité.

2) Actualités du Secrétariat Général

Une circulaire du 15 décembre 2017 a porté une revalorisation de l'indice brut de référence pour l'attribution de la subvention interministérielle repas de 1,24€ pour les agents dont l'indice de traitement est inférieure ou égale à l'indice 477.
Maintien du plafond de l'harmonisation tarifaire à 5,65€.

Fin des conventionnements avec des restaurants commerciaux en raison du problème que va poser la gestion des factures avec la généralisation de Chorus-Pro d'ici 2020.
Généralisation à tous les départements des chèques cadeaux dématérialisés pour l'arbre de Noël.

Une enquête de satisfaction concernant les CESU Aide à la parentalité 6-12ans a été réalisée du 30 novembre 2017 au 2 janvier 2018 (590 réponses soit 18,48 % taux de retour) avec dans l'ensemble un bon taux de satisfaction (7/10).

3) Note d'orientations du 30/01/18 adressée aux Présidents de CDAS

L'action sociale a pour objectif d'améliorer l'environnement professionnel et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle , de soutenir les agents et les retraités les plus fragiles .

Le budget 2018 est en augmentation (+ 5M€) malgré la baisse des effectifs.

Une part importante est consacrée à la restauration (62,97M) ; la restauration demeure une prestation pour les personnels car elle contribue à la qualité de vie au travail.

L'ALPAF disposera des moyens nécessaires pour financer les prestations logement avec une subvention de 19 M€ et de 24,2m€ pour le secteur vacances familles et vacances enfants.

L'enveloppe allouée aux crédits d'actions locales (CAL) s'élève à 4,81M€.

Pour la protection sociale complémentaire, l'enveloppe est de 4 M€.

Pour les aides financières, elle est de 3,3M€ et pour les travaux immobiliers de 2,2M€.

4) Compte rendu annuel d'activités 2017

Les effectifs concernés par l'action sociale sont 296 actifs,156 enfants et 460 retraités.

Au niveau des dépenses du budget 2017 se décompose comme suit :

- 16 000 € pour les crédits de l'action locale ;
- 36 306,13 € pour la restauration collective ;
- 560,88 € pour les subventions séjours enfants ;
- 46,80 € pour la médecine de prévention (diverses fournitures) ;
- 682,91 € pour l'affranchissement et fonctionnement de la délégation.

Au chapitre restauration, pour le restaurant conventionné Celtic Tavern 629 repas ont été servis au total et pour le restaurant inter-administratif Groupama 6 794 repas.

17 830 titres restaurant APETIZ ont été commandés .

La répartition des Crédits de l'Action Locale 2017 est la suivante :

Arbre de Noël : 8 000 €

Actions Locales : 4 630€

Manifestations retraitées : 2 300 €

Amitié finances : 200 €

Consultations psychologues : 240 €

CESU préfinancés : 330 €

Coin Repas : 300€

Sorties Retraités :

- Galette des Rois, le 26 janvier 2017 avec 52 participants soit un coût total de 177,50€ ;
- Une journée à ALBI le 15 juin pour 36 participants et un coût total de 1 088€ ;
- Une journée à Vulcania le 12 octobre avec 40 participants et un coût total de 1 155€.

Sorties Actifs :

- Un spectacle au Prisme : la Reine des Neiges avec 12 participants (7 adultes et 5 enfants) pour un montant de 173€ ;
- Une journée au PAL le 3 juin avec 56 participants (30 adultes et 26 enfants) pour un montant de 1 509,50€ ;
- Une journée en Dordogne le 24 juin avec 39 participants (29 adultes et 10 enfants) montant de la prestation 1 223,97€ ;
- Un spectacle « Hier un Village » courant juillet août avec 28 participants (21 adultes et 7 enfants) pour un montant de 149€ ;
- Canoé à Vieillevie du 24 juin au 1^{er} Octobre 2017 avec 60 participants pour un montant de 451 € ;
- Bowling du 18 octobre au 12 novembre avec 93 participants pour un montant de 480€.

Au sujet de la prise en charge de consultations psychologue, une convention a été reconduite avec Mme LEMOINE ; pas de crédit dépensé sur ce poste .

Concernant l'action de prévention 2017, 32 personnes ont assisté le 17 octobre à la conférence sur «Les ondes électro-magnétiques ».

Concernant les CESU Préfinancés le montant utilisé pour 2017 est de 330.69€, 21 titres ont été délivrés. Une information a été envoyée à tous les agents par mail le 16 février concernant les modalités de cette prestation.

Concernant les colonies de vacances ,11 enfants en ont bénéficié en 2017 contre 8 en 2016 dans notre département.

Les subventions interministérielles séjours enfants versées s'élèvent à 560,88 € pour 18 bénéficiaires et 92 jours subventionnés (centres aérés, colonies hors EPAF, classe découverte et séjour linguistique).

A cela, il convient de rajouter que 18 aides ou prêts au logement ont été attribués en 2017 (11 en 2016). Cela représente un montant d'aide de 56 220 €.

Cette année, 71 cadeaux ont été distribués à l'Arbre de Noël et 127 E-tickets Kadéos ont été distribués pour un montant total de 4800,60€.

Et pour solder le budget 2017, chaque service a reçu une boîte de chocolats qui a été appréciée par les agents.

Le rapport d'activité a été approuvé par l'ensemble des représentants des organisations syndicales.

5) Crédits d'actions locales 2018

La répartition du budget est légèrement modifiée :

- Arbre de Noël montant prévisionnel alloué à cette manifestation : 8 000 €,
- Amitié Finances Industrie : 200 €,
- Manifestations retraitées : 2 300 € ,
- Consultations Psychologues : **140 €** (au lieu de 240 € en 2017)
- Budget actif dont voyages et sorties : 4 630 €
- Prestation CESU préfinancés : **430 €** (au lieu de 330 € en 2017)

Sorties Retraitées :

- Galette des Rois, le 25 janvier 2018 avec 53 participants soit un coût total de 168€ ;
- Une journée aux Jardins de l'Imaginaire le 7 juin 2018 (inscription en cours)
- Une journée à Vichy le 13 septembre 2018

Sorties Actifs :

- Une journée libre à Lyon initialement prévue le 19 mai 2018 va être reportée au samedi 26 mai 2018 faute d'inscriptions suffisantes pour la 1ère date ;
- Un week-end au Puy du Fou le 18 et 19 Août 2018 est organisé. A ce jour, 45 actifs sont inscrits (les inscriptions sont encore possibles jusqu'au 30 mars),
- Une journée libre à Montpellier sera proposée le 1^{er} décembre 2018.

Concernant l'action de prévention 2018, une conférence se déroulera en juin 2018, le thème abordé sera « La santé des aidants, parlons-en ! ».

Cette année, l'Arbre de Noël aura lieu le 05 décembre 2018 à la salle de La Vidalie à Arpajon sur Cère avec comme spectacle « Cirque en Salle» par la troupe Kerwich en Piste, maintien des chèques Kadéos d'un montant de 40 € pour les enfants ; reconduction du concours dessin et de l'atelier maquillage.

6) Questions diverses

Aménagement du coin repas de la Trésorerie de Murat courant juin 2018.

Le point de rassemblement des colons partant en avril se fera au Bourget au lieu de Villepinte en raison des grèves SNCF (les parents vont recevoir un message à ce sujet).

L'ordre du jour épousé, la séance est levée à 11H30.